

pièce a été plusieurs fois exécutée à l'église des Récollets, pendant la semaine-sainte. Nous avons encore de M. Perreault un *Lumen ad Revelationem* en *O Salutaris*, un *Beatus vir*, un *Laudate pueri* et un *Nunc dimittis*,—puis une messe, dite de St Antoine de Padoue, pour voix d'hommes et qu'on nous dit avoir été exécutée à l'église des Récollets.

Ces diverses compositions furent suivies, en 1860 de sa célèbre *Messe de Noël*, dans laquelle il introduisit habilement une foule de noels pieux et charmants et que la piété universelle des fidèles a rendus si populaires. Il les unit les uns aux autres par de courtes symphonies et des interludes que caractérise une harmonie simple mais correcte. La critique musicale n'a pas épargné cette œuvre, et cependant, nous n'hésitons pas à assurer, qu'au grand jour de Noël, les fidèles éprouveront toujours une plus vive satisfaction, une piété plus sincère même, en entendant ces joyeux cantiques que des siècles et des générations ont consacrés à honorer la naissance de l'aimable Enfant-Dieu, que leur causeraient les œuvres, plus sublimes et plus savantes sans doute, du catholique Mozart, du pieux Haydn, du profond Beethoven,—tant il est vrai qu'un cœur simple et droit s'associe avec bonheur à l'esprit des mystères et des fêtes que chante et célèbre l'Eglise.

En 1864, M. Perreault mit à profit ses loisirs en composant un grand *Tantum Ergo* à quatre parties, avec accompagnement d'orchestre. Ce beau morceau, dont l'exécution produisit un effet grandiose, fut composé expressément pour la fête de Pâques,—il porte, pour cette raison, le modeste nom d'auteur "Pascal," et a été, depuis, exécuté à la plupart des fêtes solennelles de la Paroisse. Enfin, aussi tard qu'en Novembre, 1865, il complétait sa Messe de Noël, en y ajoutant un *Credo*, et composait aussi un *Magnificat* pour cette même fête. Il introduisit dans ces deux compositions, qui furent ses dernières, de nouveaux cantiques de Noël, comme il l'avait fait dans les parties de sa messe qu'il avait précédemment composées.

M. Perreault eut la direction du chœur de la Paroisse depuis Septembre 1869 jusqu'à Février 1861,—puis il la reprit en Octobre 1863 pour la conserver jusqu'à sa dernière maladie. Parmi les plus beaux succès qui signalèrent sa direction, nous devons surtout mentionner la messe solennelle (1re de Haydn) qu'il dirigea à la fête de St Jean-Baptiste, en 1860,—et les magnifiques services funèbres qu'il fit exécuter en mémoire des nobles martyrs de Castelfidardo, et, plus tard, pour nos braves Canadiens tombés victimes de la guerre Américaine. Il fit entendre, dans ces deux circonstances, de magnifiques extraits du *Requiem* de Mozart.

M. Perreault s'était surtout formé à l'école du sublime Haydn il en avait fait son modèle, son auteur de prédilection. C'est en enseignant et en exerçant les belles œuvres de ce grand maître qu'il s'inspira des idées musicales si correctes qui caractérisent ses propres compositions. Il ne visa nullement à une grande originalité dans ses œuvres,

nous devons même reconnaître qu'il fut inférieur, sous ce rapport, au regretté Messire Eugène Beau-bien, néanmoins, son style sévère et rigoureusement conforme aux règles compliquées de l'harmonie compensera, en grande mesure, l'absence d'idées neuves ou originales.

Nonobstant les travaux incessants que nécessitaient la composition, la préparation et l'exécution de sa musique religieuse, M. Perreault trouvait encore le loisir de s'occuper parfois de musique profane, et certes, qui ne sait que le plus bel effort en ce genre qui ait jamais été tenté en Canada,—nous n'exceptons ni la célèbre Cantate de Sabatier, ni aucun autre concert profane qu'aient donné des artistes ou amateurs Canadiens,—c'est bien certainement son organisation de l'immortel *Désert* de Félicien David qui lui fut redemandé par un public enthousiaste à deux concerts successifs, donnés au Cabinet de lecture paroissial, au printemps de 1861. Il consacra trois longs mois d'exercices assidus à la préparation de cette musique sublime qu'accompagnait un orchestre également bien exercé, aussi fut-elle rendue avec une précision et un effet véritablement artistiques.

A propos de musique profane le Collège de Montréal est redevable à M. Perreault de plusieurs jolis chœurs pour fêtes et distributions de prix, de sa composition.

Messire Perreault était exempt de l'esprit d'exclusivisme qui caractérise ordinairement la gent musicale. Il ne fit aucune difficulté de nous permettre de transcrire sa charmante Messe de Noël, que nous avons eu l'avantage de faire entendre, l'an dernier, à l'église St. Jacques de cette ville, et que nous nous proposons de faire souvent répéter, à pareille circonstance.

Nombre d'artistes étrangers et du pays surtout, lui sont redevables de bons services rendus, d'occupation fournie, d'emplois et de situations trouvés. Chantres, instrumentistes, organistes surtout, copistes et autres dans la nécessité ou l'embarras, se rappellent avoir trouvé, auprès de ce bon prêtre, conseil, appui, encouragement qui bien souvent se traduisaient en secours sensibles. Au nombre des plus précieux services rendus, nous ne devons pas oublier qu'il fit faire, en 185—, au célèbre petit Paul Julien d'alors, sa première communion, dans l'église des Récollets de cette cité.

Nous aurions une foule d'autres souvenirs à recueillir, qui ne manqueraient probablement pas d'intérêt pour les nombreux amis de ce cher Monsieur, malheureusement, nous dépassons les limites que nous assigne notre petit journal. Nous terminerons donc ces notes, aussi imparfaites qu'incomplètes en unissant, de tout notre cœur, nos vœux les plus sincères à ceux pieusement exprimés par sa Grandeur Mgr. de Montréal, lorsqu'en annonçant le décès de Messire Perreault aux prêtres du Diocèse réunis ici en retraite ecclésiastique, il leur exprima son espoir bien fondé que "celui, qui pendant sa vie, avait si puissamment contribué à relever l'état de nos grandes solen-